



*#Grisy-Suines #Seine-et-Marne #SAFERIDF #aménagementagricole #restaurationécologique  
#environnement #terresexcavées #économiecirculaire*

**Au cœur de la Seine-et-Marne, la Safer de l'Île de-de-France et l'entreprise ECT ont inauguré le réaménagement agricole et la restauration environnementale d'un ancien site pollué et dégradé, en présence de Pierre Ory, préfet de Seine-et-Marne et de Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président chargé du Logement, de l'Aménagement durable, du territoire et du SDRIF-E, à la Région Ile-de-France**

**Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne 77), le 23 janvier 2024** – Pierre Marcille, Président de la Safer de l'Île-de-France, Laurent Mogno, Président d'ECT, Jean-Marc Chanussot, Maire de Grisy-Suisnes et conseiller départemental de Seine-et-Marne, Louis-Marie Saoût, Maire de Coubert ont ainsi acté et inauguré la renaissance exemplaire du site de La Grange-le-Roy en présence de Pierre Ory, Préfet de Seine-et-Marne, Sébastien Lime, Secrétaire Général de la Préfecture de Seine-et-Marne, Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président chargé du Logement, de l'Aménagement durable, du territoire et du SDRIF-E à la Région Ile-de-France, Benjamin Beaussant, directeur de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, d'Île-de-France et plus de 50 personnes venues assister à l'événement.

4 ans de travaux ont permis à la Safer de l'Île de France, propriétaire du foncier et maître d'ouvrage du projet et à l'entreprise ECT de transformer l'ancien site abandonné en 17 hectares de pâturage, 7,9 hectares de bois, glacis et talus arborés, 0,6 hectares de zones humides (3 mares créées et 6 restaurées). Ce partenariat s'est noué autour des principes de l'économie circulaire de la réutilisation des terres excavées des chantiers du BTP pour financer et réaliser le projet. Le site accueillera une activité d'élevage dont l'appel de candidatures sera prochainement lancé.



## Transformation du site de la Grange-le-Roy à Grisy-Suisnes (77)

© Hubble-aerial data



## **Réaménagement agricole et restauration écologique**

Maître d'ouvrage du projet, la Safer de l'Île-de-France est devenue propriétaire en 2012 du Domaine de la Grange-le-Roy (hors château et communs), situé sur les communes de Grisy-Suisnes et de Coubert (77).

Dans les années 1990, le Domaine de la Grange-le-Roy a connu des projets d'aménagement inachevés et a subi des dépôts de matériaux pollués avant d'être abandonné au début des années 2000. En achetant cette propriété, la Safer de l'Île-de-France a fait le constat que le site devait être restauré et revalorisé.

L'objectif du projet est de redonner à cet ensemble foncier une vocation agricole et naturelle sur 45 ha dont 25 ha sur la commune de Grisy-Suisnes, via le confinement des pollutions anciennes, la recréation d'un substrat fertile et la réalisation de mesures écologiques

## **L'économie circulaire des terres excavées vecteur de la transformation du site et de la réalisation du projet**

Le partenariat entre la Safer de l'Île-de-France et l'entreprise ECT a structuré le développement du projet de La Grange-le-Roy. ECT est le leader français de la gestion et la réutilisation des terres excavées du BTP pour réaliser des projets d'aménagement de non-bâti à vocation environnementale et sociale. Les apports de terres inertes des chantiers locaux ont permis de modérer et financer le renouveau agricole et écologique du site. La conception du projet, la réception des terres et les aménagements ont été réalisés par ECT dans le cadre de ce partenariat.

## **Reconstituer un sol fertile**

Après les apports de terres inertes, la restauration de la fertilité du sol a été réalisée grâce à des apports de limon végétal et de substrat fertile (mélange de terres inertes et de compost de déchets verts) dont le cahier des charges a été élaboré en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France. Les premiers semis ont été effectués en septembre 2022.

## **Restaurer les milieux naturels, créer des zones humides**

La restauration environnementale du site a guidé sa transformation.

Ce volet se décline en plusieurs actions :

- Restauration d'habitats naturels avec des enjeux écologiques forts, en milieux ouverts et boisés, accompagné d'une gestion écologique.
- Préservation des espèces protégées avec des aménagements spécifiques : création et restauration de mares, pose de gîtes à chauves-souris et de refuges à reptiles (restauration de murets en pierres sèches)...
- Création et restauration de zones humides.
- Accompagnement et suivi écologique du site sur une période de 30 ans.



## ÉLÉMENTS CLÉS DU PROJET

### Economie circulaire

Durée des travaux :  
**4 ans**

Volume des apports  
de terre :  
**1 300 000 m<sup>3</sup>**

50% des terres  
apportées proviennent  
des chantiers  
d'excavation **à moins de  
30 km du site**

### Agriculture

Restauration de **17 ha**  
de pâturage

### Biodiversité

**0,6 ha** de zones humides créées  
**3 mares** créées et **6 mares** restaurées

Zones boisées : **3,9 ha**

Glacis et talus herbacés : **4 ha**

**7 000**  
arbres plantés

**30**  
refuges installés  
(chauves souris et  
reptiles)

Suivi écologique à partir de la  
fin du chantier sur une durée  
de **30 ans**



### Maitre d'ouvrage du projet

La Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (Safer) est un opérateur foncier assurant une mission de service public d'aménagement du territoire rural et périurbain en Ile-de-France. La Safer de l'Île-de-France est une société anonyme sans but lucratif placée sous la double tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et du ministère de l'Economie et des Finances ; elle a pour missions le maintien et le développement de l'agriculture, la protection de l'environnement, le développement local en lien avec les collectivités locales et la transparence du marché foncier.



ECT s'inscrit dans la dynamique d'une économie circulaire de la réutilisation des terres excavées des chantiers d'Île-de-France. Le pôle « Environnement et terres inertes » identifie les filières de traitement et organise la traçabilité des matériaux, alors que le Pôle « Développement et Aménagement » dialogue avec les Collectivités et les Aménageurs pour concevoir des projets de réemploi de ces terres inertes, projets concertés et porteurs de biodiversité.

### CONTACTS PRESSE – ECT

Ariane Gateau – 01 58 65 10 72 - [agateau@hopscotch.fr](mailto:agateau@hopscotch.fr)

Sarah El Adak - 01 41 34 22 88 - [seladak@hopscotch.fr](mailto:seladak@hopscotch.fr)

### CONTACTS PRESSE – Safer IDF

Stéphanie BOBILLIER – 01 42 65 46 91 –  
[stephanie.bobillier@safer-idf.com](mailto:stephanie.bobillier@safer-idf.com)

Coralie FIRMIN - 01 42 65 60 00 – [coralie.firmin@safer-idf.com](mailto:coralie.firmin@safer-idf.com)